



Pacific Pilotage  
Authority Canada

Administration de pilotage  
du Pacifique Canada

## EXAMEN POUR PILOTES DE NAVIRES CÔTIERS

L'Administration de pilotage du Pacifique tiendra une séance d'examens pour apprentis pilotes en février/mars 2019 dans le but de dresser une liste de candidats qualifiés pour devenir apprentis pilotes dans les secteurs 2, 3, 4 et 5 (EAUX CÔTIÈRES) de la région relevant de l'Administration de pilotage du Pacifique.

Pour des renseignements sur les exigences relatives à la certification et au temps de service en mer, reportez-vous aux articles 4 et 5 du *Règlement sur le pilotage dans la région du Pacifique*. Vous trouverez le Règlement sous la rubrique *Renseignements corporatifs* de notre site Web [www.ppa.gc.ca](http://www.ppa.gc.ca).

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents et disposés à subir une vérification policière ainsi qu'un examen médical qui déterminera leurs aptitudes physiques et mentales à exercer les fonctions d'un pilote.

Les candidats qui croient avoir les qualités requises sont priés de communiquer par écrit à l'adresse suivante pour obtenir des formulaires de demande avant **le vendredi 12 octobre 2018 à 15h30:**

**Examen**  
**a/s Directeur des opérations maritimes**  
**Administration de pilotage du Pacifique**  
**1130, rue Pender Ouest, bureau 1000**  
**Vancouver (C.-B.) V6E 4A4**  
**[exams@ppa.gc.ca](mailto:exams@ppa.gc.ca)**



Pacific Pilotage  
Authority Canada

Administration de pilotage  
du Pacifique Canada

## PROGRAMME DE FAMILIARISATION POUR PILOTES MARITIMES

### Eaux côtières de la C.-B.

L'Administration de pilotage du Pacifique accepte présentement les déclarations d'intérêt de navigateurs qualifiés qui seraient intéressés à suivre un programme de familiarisation au pilotage maritime avant l'examen pour pilotes de la côte de la Colombie-Britannique. Ce programme se déroulera à compter de février 2019 jusqu'en février 2021.

Pour plus d'informations sur la certification ainsi que les exigences du temps requis dans les eaux côtières de la Colombie-Britannique, reportez-vous au Règlement sur le pilotage dans la région du Pacifique. Vous trouverez le Règlement sous la rubrique *Renseignements corporatifs* de notre site web [www.ppa.gc.ca](http://www.ppa.gc.ca). Les candidats doivent être citoyens canadiens et disposés à subir une vérification policière ainsi qu'un examen médical.

Les candidats intéressés à ce programme qui désirent recevoir un dossier de demande sont priés de communiquer par écrit via courriel ou par la poste à l'adresse suivante avant **le vendredi 12 octobre 2018 à 15h30:**

**Directeur, opérations maritimes**  
**Administration de pilotage du**  
**Pacifique**  
**1130, rue Pender Ouest, bureau 1000**  
**Vancouver (C.-B.) V6E 4A4 ou**  
**[famprogram@ppa.gc.ca](mailto:famprogram@ppa.gc.ca)**